PARTICULIERS

Guide et catalogue des principales opérations et services de votre banque au 1er janvier 2009

Prix en Euros, exprimés taxes incluses



BANQUE POPULAIRE DU SUD



Banque et populaire à la fois.

Chère cliente, cher client, cher sociétaire

ous avons le plaisir de vous remettre notre guide tarifaire pour 2009. Ce document vous apporte une information claire sur les tarifs des principales opérations et services mis à la disposition de notre clientèle de particuliers.

Comme nous l'avons fait dans la première édition de ce guide, réalisé pour l'année 2008, nous vous apportons également de nombreux conseils qui vous permettront d'utiliser nos services au mieux de vos intérêts. A ce titre, nous avons apporté plusieurs améliorations à l'édition précédente. De même, vous trouverez dans ce guide des explications sur de nombreux aspects de notre tarification. En effet, nous considérons que la transparence la plus totale sur nos tarifs doit être inscrite dans nos relations, au même titre que la qualité des conseils que vous êtes en droit d'attendre de votre agence.

Cette transparence doit être une des expressions les plus vivantes de notre dimension de banque coopérative, tout comme l'accompagnement des projets de nos clients et notre capacité à inscrire nos relations dans la durée.

Nous vous recommandons de conserver ce guide dans votre dossier Banque Populaire, avec vos relevés de compte. Enfin, votre conseiller, à votre agence, reste à votre entière écoute. N'hésitez pas à faire appel à lui pour toutes questions.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

François MOUTTE

Directeur Général

Sommaire SOMMAIRE

Comprendre le fonctionnement de votre compte
Utiliser vos moyens de paiement
Choisir une convention de relation adaptée à vos besoinsP. 10
Gérer votre compte à distance
Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine P. 12-13 Bénéficier d'une épargne disponible Epargner en vue d'un projet immobilier Epargner pour vos enfants Dynamiser votre épargne Gérer votre portefeuille boursier Gérer votre patrimoine financier
Financer vos projets
Protéger votre famille et vos biens
Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger



VOS OPÉRATIONS COURANTES

Ouverture d'un compte de dépôt avec remise de la convention de compte

gratuit

Information élaborée dans le cadre de la charte bancaire, la convention de compte précise :

- Les modalités de fonctionnement du compte
- La périodicité des extraits de compte
- La délivrance des chéquiers, leur utilisation et leur mise en opposition
- Les tarifs associés à la convention

Si vous ne disposez pas encore de votre convention de compte, vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre agence et de votre conseiller. Elle vous sera adressée gratuitement pour signature. Vous retrouverez également l'intégralité des conditions générales de la convention sur notre site Internet : www.sud.banquepopulaire.fr

- Frais de tenue et de fonctionnement d'un compte
 - Frais forfaitaires (commission de gestion)

9,00€ par trimestre

Information : ces frais ne sont prélevés que sur les comptes ayant présenté un solde débiteur dans le courant du trimestre. Ils représentent la partie fixe de la prestation de gestion administrative et comptable liée à la tenue du compte.

■ Commission de compte sur les débits du trimestre (taux applicable au total des mouvements au débit du compte) 0,060%

Information: cette commission n'est prélevée que sur les comptes ayant présenté un solde débiteur. Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte et représente la partie proportionnelle de la prestation de gestion administrative et comptable liée à la tenue du compte.

■ Commission de plus fort découvert (taux applicable au plus fort découvert du trimestre, ce taux peut varier chaque trimestre)

0,106%

Conseil : pour limiter l'ensemble de ces frais, conservez un seul compte de dépôt pour vos opérations quotidiennes et domiciliez tous vos revenus sur ce dernier.

Délivrance d'un RIB ou d'un IBAN*	gratuit
*Relevé d'identité bancaire international	

Changement d'adresse gratuit

Relevés de compte (forfaits mensuels)

Le relevé comprend le solde de tous vos comptes et l'historique des opérations des comptes ayant mouvementé pendant la période

Envoi mensuel gratuit Fnvoi bimensuel 1,75€ 3.50€ ■ Envoi hebdomadaire 20,00€ ■ Envoi quotidien

Conseil : conservez vos relevés de compte au moins 10 ans. lls feront foi en cas de litige avec un tiers.

Luition a un instorique des operations sur un automate	
Banque Populaire	gratuit
Carnet de bord	15,00€
Recherche d'un document	
■ Recherche et photocopie ■ Réédition d'un relevé de compte	12,00€ 3.60€
■ Relevé de compte conservé à l'agence (forfait mensuel)	7,00€

VOS OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Clôture et transferts de compte vers une autre banque

Fdition d'un historique des opérations sur un automate

■ Comptes de dépôt et autres comptes

gratuit

■ Plan et Livret d'Epargne Logement, Plan d'Epargne Populaire

90,00€

Information : le transfert d'une formule d'épargne logement avec les droits à crédits qu'elle a générés demande la constitution d'un dossier complexe.

■ Transferts de tous comptes vers une autre **Banque Populaire**

gratuit

80,00€

lour

Information: vous ouvrez un nouveau compte, nous nous occupons du transfert de tous vos virements et prélèvements.

Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre conseiller.

Commission de suivi	63,00€ par
Elle rémunère la gestion administrative et comptable	trimestre
de situations particulières	

- Compte débiteur de plus de 80 jours sur 3 mois
- Compte créditeur de moins de 152€ n'ayant enregistré aucune opération depuis plus de 6 mois
- Compte en règlement judiciaire
- Frais de saisie-attribution, d'avis à tiers détenteur

par acte

Frais sur opposition administrative : 10% du montant de l'opposition avec un maximum de 80,00€ par acte

LE FONCTIONNEMENT DES DATES DE VALEUR

La date de valeur correspond à la date à partir de laquelle une somme est effectivement créditée ou débitée sur le compte. Elle sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs.

■ Versement ou retrait d'espèces

Remise de chèques tirés sur la Banque Populaire du Sud Jour ouvré +1 lour ouvré +3

5

■ Remise de chèques tirés sur une autre banque

Réception ou émission d'un virement Jour ■ Paiement d'un prélèvement lour

Utiliser vos moyens de paiement

CHOISIR VOTRE CARTE BANCAIRE

Les cartes bancaires vous permettent :

- de retirer des espèces aux distributeurs automatiques
- de régler des achats chez les commerçants acceptant ce moyen de paiement
- de disposer de services d'assistance et de prévoyance
- de réaliser vos opérations bancaires les plus courantes en toute liberté dans nos espaces « Libre-Service Bancaire »
- de recharger le crédit de votre téléphone portable

De la carte de retrait Point Argent Plus, utilisable par nos jeunes clients dès l'âge de 12 ans, aux cartes haut de gamme offrant des capacités de retrait, d'achat, des services d'assistance et de prévoyance particulièrement étendus, vous pourrez choisir dans notre gamme la (ou les) carte(s) adaptée(s) à vos besoins.

Avantage : si vous détenez deux cartes sur un même compte, la deuxième carte de même prix ou celle dont la cotisation est la moins élevée des deux bénéficie d'une remise de 50%.

- Les cartes de retrait (cotisation annuelle)
 - Carte internationale de retrait Point Argent Plus
 - Carte internationale de retrait Point Argent Plus pour les moins de 18 ans

18.00€ gratuit

30,00€

39,00€

45,00€

120.00€

300,00€

Les cartes de paiement (cotisation annuelle)

Information: pour régler vos achats, vous pouvez opter:

- pour le débit immédiat. Chaque achat est alors débité immédiatement, le suivi de votre compte est facilité.
- pour le débit différé. Dans ce cas les paiements effectués dans le courant du mois sont débités le dernier jour ouvré de ce même mois.

■ Carte Visa	Electron	(0	lébit	immédiat	uniquement)

- Carte internationale Visa Classic
- Débit immédiat
- Débit différé
- Carte internationale Visa Premier
- Carte internationale Visa Infinite

LES SERVICES LIÉS À VOTRE CARTE

L'assurance perte ou vol de vos moyens de paiement

L'assurance Sécuriplus assure vos chéquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit aussi le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont dérobés ou perdus simultanément.

- I adhérent
- 2 adhérents
- Adhérent de moins de 28 ans, titulaire de la convention Equipage Horizon

26,50€ 39.75€

13,25€

Pour acheter sur Internet en toute sécurité. Ce service est accessible avec Carte Visa Classic, Premier ou Infinite.

Réédition de code confidentiel

■ Abonnement e-Carte-Bleue (cotisation annuelle)

Refabrication de carte perdue ou volée Frais de restitution (carte capturée par distributeur hors BP)

Frais d'opposition sur carte perdue ou volée

Mise en opposition d'une carte par la banque 24,00€ pour utilisation abusive

12.00€

gratuit

gratuit

38,00€

24.00€

5.00€

gratuit

1,10€

gratuit

gratuit

gratuit

1.45€

Modification du plafond de paiement

RETIRER DES ESPÈCES (EN FRANCE)

Retraits aux distributeurs du Groupe Banque Populaire

Retraits aux distributeurs hors réseau Banque Populaire

■ Forfait mensuel de retraits gratuits

- Cartes bancaires nationales et Cirrus : 2 retraits
- Cartes bancaires internationales: 4 retraits
- Cartes Visa premier, Réserve Plus et Infinite : illimité

Conseil : pour éviter ces frais, prenez l'habitude d'utiliser le réseau des distributeurs de billets Banque Populaire.

EMETTRE OU RECEVOIR UN VIREMENT

(hors opérations avec l'étranger)

- Virements entre vos comptes ■ Au guichet de votre agence, avec un automate, par Internet ou Minitel
- Virements occasionnels ou permanents émis vers un compte Banque Populaire du Sud
 - Au guichet de votre agence ■ Par Internet
- Virements occasionnels émis vers un compte d'un autre établissement bancaire
 - 3.50€ Au guichet de votre agence 0,26€ Par Internet
- Virements permanents émis vers un compte d'un autre établissement bancaire
 - Mise en place du virement gratuit
 - Coût par opération
 - Virement permanent enregistré au guichet
 - Virement permanent créé sur Internet 0.26€

Conseil : pour gagner du temps et réduire les frais sur ces opérations, utilisez Cyberplus, notre service de banque en ligne.



AUTORISER UN PRÉLÈVEMENT SUR VOTRE COMPTE

Par cette opération, vous autorisez votre banque à payer les prélèvements qui seront présentés par les créanciers nommément désignés par l'autorisation que vous avez par ailleurs signée.

Mise en place d'une autorisation de prélèvement au bénéfice du Trésor Public, d'EDF-GDF... ou d'organismes humanitaires

 Mise en place d'une autorisation de prélèvement au bénéfice d'autres créanciers gratuit 8.75€

Avantage : vous bénéficiez de la gratuité dans les 3 mois suivant l'ouverture du compte.

Coût par prélèvement

Frais d'opposition sur prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) gratuit 16,00€

UTILISER UN CHÉOUIER

Renouvellement automatique d'un chéquier gratuit
Dès que vous utilisez les derniers chèques de votre carnet,
la fabrication d'un nouveau chéquier est automatiquement
déclenchée.

Mise à disposition d'un chéquier

■ Retrait au guichet gratuit

■ Envoi par courrier (I chéquier par envoi)

• Envoi par courrier simple :

- Chéquier de 34 formules 0,84€ - Chéquier de 50 formules 2,11€

• Envoi par courrier recommandé :

- Chéquier de 34 formules

5,10€ 5,91€

Chéquier de 50 formules

Ces frais correspondent à la récupération des frais postaux.

Vous pouvez choisir entre l'envoi par poste (envoi simple ou recommandé) et le retrait du nouveau chéquier au guichet de votre agence. Si vous êtes client d'une agence sans caisse (Libre-Service Bancaire LSB), votre chéquier vous sera adressé par courrier simple.

Chèque de banque et chèque certifié

Frais d'opposition sur chèques

(quel que soit le nombre de chèques concernés)

16,00€

15,00€

LES INCIDENTS PONCTUELS DE PAIEMENT

Le suivi des comptes présentant une provision insuffisante pour le paiement de certaines opérations requiert des traitements particuliers.

Opération examinée pour compte insuffisamment provisionné

 Par opération
 Cette commission rémunère l'examen de la situation du client et l'analyse du compte présentant une provision insuffisante.

8

12,50€



Rejet d'un prélèvement, d'un TIP ou d'un virement permanent pour défaut de provision

19,90€

Le rejet des opérations inférieures ou égales à 20,00€ ne donne pas lieu à perception des frais de rejet.

■ Echéance de prêt non payée, en attente de régularisation 12,50€

Conseil : afin d'éviter ces frais, veillez à conserver votre compte en situation créditrice ou à l'intérieur de l'autorisation de découvert. A défaut, nous vous recommandons de prendre rapidement contact avec votre conseiller.

Incidents liés au chèque

Attention à l'incidence de l'émission de chèques sans provision. Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques pour l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques, ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique sur une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment dès régularisation de la situation.

La lettre d'information préalable au rejet du chèque

12,00€

28.50€

47.50€

Ces frais seront prélevés en cas de paiement effectif du chèque. En cas de rejet, ces frais seront alors inclus dans "le forfait de rejet de chèque".

- Forfait de rejet de chèque
 - Chèque inférieur ou égal à 50€
 - Chèque supérieur à 50€

Ce forfait comprend:

- les frais d'opération examinée
- les frais de rejet
- le traitement du chèque impayé
- les frais d'ouverture du dossier Banque de France
- la lettre d'information préalable au rejet du chèque
- la constitution de provision affectée
- la délivrance d'un certificat de non-paiement
- la demande de main-levée de l'interdiction bancaire

Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins



Une convention de relation est un ensemble de produits et de services destinés à la gestion quotidienne de vos comptes et adaptée à vos besoins : compte de dépôt, carte bancaire, assurance pour la perte ou le vol de vos moyens de paiement, autorisation de découvert, outils de suivi de vos comptes et de votre budget. Certains de ces services doivent être nécessairement détenus, d'autres sont optionnels. La convention vous permet de bénéficier d'avantages tarifaires sur les produits qui la composent.

La convention Equipage

Elle s'adresse à nos clients de plus de 28 ans.

Elle permet de bénéficier :

- d'une réduction de la cotisation des produits qui composent la convention,
- d'une facturation au mois des produits et services, regroupés en une écriture unique

■ La convention Pass Pop

Elle s'adresse à nos clients de 12 à 17 ans. Elle comprend :

■ Un Livret Jeunes avec un rendement attractif et net d'impôt

nous consulter

-10%

■ Une carte de retrait Point Argent Plus

gratuit

-50%

-50%

-50%

-50%

Avantage : la capacité de retrait, choisie par les parents, varie de 20€ à 300€ par période de 7 jours.

La convention Equipage Horizon

Elle s'adresse à nos clients de 18 à 28 ans. Elle comprend :

- Base de la convention
- Un compte de chèques
- Une carte de paiement
- Une assurance perte ou vol des moyens de paiement.
- Produits optionnels
- Livret Jeunes (jusqu'à 26 ans) avec un rendement nous consulter attractif et net d'impôt
- Cyberplus (service Internet de banque en ligne)
- Moviplus (suivi du solde du compte sur tél. portable)

BASÉO BANQUE POPULAIRE

Cette convention s'adresse à nos clients qui ne détiennent pas 4,00€/mois de chéquier.

Elle comprend : une carte bancaire Visa Electron, 6 mises en place d'avis de prélèvement, 4 virements externes par mois (2 occasionnels + 2 permanents), I chèque de banque par an.





Par Internet et Minitel

- Cyber Découverte (hors frais de connexion) gratuit
- Cyberplus (hors frais de connexion) 3.00€/mois
- Services Cyberplus à la demande
 - Alerte sur soldes ou sur opérations
 - SMS
 - Mail
 - Confirmation de virement
 - SMS

 - Mail

2.90€ ■ Consultation des images-chèque (remis à l'encaissement)

Votre abonnement Cyberplus vous permet d'accéder, de façon totalement sécurisée, aux services suivants : consultation de vos comptes, de votre portefeuille-titres, édition de RIB, virements internes ou interbancaires, transmission d'ordres de Bourse.

Par téléphone

- Le serveur vocal Tonalité Plus (0811 088 088)
 - · Forfait par consultation aboutie

· Consultation d'un Livret Jeunes gratuit

- Les services par SMS SMS au 6 11 10 (prix par message, plus coût du SMS)

0.35€

0.45€

0.20€/SMS

0.20€/SMS

gratuit

gratuit

Ce service sans abonnement vous permet, sur simple appel, de connaître le solde et les 6 dernières opérations passées sur votre compte. Votre code d'accès personnel est indiqué sur votre relevé de compte.

4.00€/mois Moviplus

4,00€/mois - Pour nos clients de moins de 28 ans

Ce service sur abonnement vous adresse automatiquement, 3 fois par semaine, le solde et le détail de vos dernières opérations.

Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine

BÉNÉFICIER D'UNE ÉPARGNE DISPONIBLE

Ces formules de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en vous assurant une souplesse totale. Les versements et retraits sont possibles à tout moment. Vos intérêts sont crédités annuellement.

Livret d	le D)évelop	pement	Durable	(ex	Codevi)
Taux ne	t d'i	impôt e	et réglen	nenté		

Livret d'Epargne Populaire (LEP)

Taux net d'impôt, avec garantie d'indexation sur l'évolution des prix constatée par l'indice INSEE

Compte sur livret

Taux brut et lié aux conditions du marché

Livret Fidélis

Taux brut et lié aux conditions du marché

CODEVair

Taux brut et lié aux conditions du marché

EPARGNER EN VUE D'UN PROJET IMMOBILIER

Compte Epargne Logement

Taux net d'impôt réglementé et soumis aux prélèvements sociaux

nous consulter

nous

consulter

Une formule d'épargne pour préparer un projet immobilier tout en gardant la disponibilité des fonds.

Plan Epargne Logement

Taux net d'impôt réglementé et soumis aux prélèvements sociaux

consulter

Une formule d'épargne pour préparer un projet immobilier à votre rythme, en toute sécurité. En cas de mise en place d'un prêt épargne logement, une prime d'état est versée majorant ainsi la rémunération effective de votre épargne.

EPARGNER POUR VOS ENFANTS

L'épargne déposée sur ces livrets demeure totalement disponible

Livret Premiers Pas nous Taux brut et lié aux conditions du marché consulter

Livret leunes nous Taux net d'impôt et lié aux conditions du marché consulter

DYNAMISER VOTRE ÉPARGNE

Placements à terme, Assurance-vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine et de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution la plus adaptée à vos besoins.

GÉRER VOTRE PORTEFEUILLE BOURSIER

Ordres de Bourse

Opérations au comptant sur actions, certificats d'investissement, droits, titres participatifs, bons de souscription.

- Au guichet de votre agence ou transmis par téléphone au 0820 361 099, 0,12€ TTC/Min. (avec un minimum de 19,74€ par ordre)
- Par Internet
- De I à I 500€ 10.76€ - De I 501 à 10 000€ 0,598% 0,538%

1.44%

0,478%

35,00€

15,00€

- De 10 001 à 40 000€ - Au-delà de 40 000€
- Droits de garde annuels (commission fixe par ligne)
 - Valeurs du Groupe Banque Populaire 6,20€ ■ Valeurs hors Groupe Banque Populaire 11,50€
 - Minimum de perception ■ Commission PEA

GÉRER VOTRE PATRIMOINE FINANCIER

■ Relevé ISF gratuit



13



Financer vos projets

GÉRER VOTRE TRÉSORERIE ET MAÎTRISER LES IMPRÉVUS

Mise en place ou renouvellement d'une autorisation de découvert

Découvert en compte

gratuit **TBB** plus 7,60%

Le dépassement de l'autorisation en place donnera lieu à une majoration de 1% sur les conditions appliquées.

Le taux de Base de la Banque ou TBB sert au calcul des intérêts. Ses variations sont fonction de l'évolution du marché monétaire.

Ce taux est affiché dans chacune de nos agences.

Information : le solde de votre compte reste, en principe, créditeur. Pour vous permettre de gérer votre budget avec plus de souplesse, nous convenons ensemble d'une autorisation de découvert. Le coût total de l'utilisation de ce découvert dépendra de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.

Crescendo (abonnement annuel)

15.00€

Crescendo vous permet d'alimenter automatiquement les comptes d'épargne que vous avez choisis dès lors que le solde de votre compte de chèques dépasse un montant que vous avez déterminé.

VOS PROIETS PERSONNELS

Prêt personnel et prêt automobile

1,00% Frais de dossier Calculés sur le montant emprunté avec un minimum

de 50€ et un maximum de 200€ ■ Taux

nous consulter

Prêts spéciaux clients Acef

■ Prêt bienvenue (jusqu'à 10 000€)

Frais de dossier

- Taux

gratuit nous

■ Le prêt Acef grand large (jusqu'à 15 000€)

- Frais de dossier

consulter 0,50%

consulter

Calculés sur le montant emprunté avec un minimum de 25€

- Taux

nous

Crédit renouvelable Réserve Plus

■ Frais de mise en place du crédit renouvelable

Taux

gratuit **TBB**

plus 5,50%

VOS PROJETS IMMOBILIERS

Quel que soit votre projet immobilier, construction, achat, travaux, d'amélioration ou d'économie d'énergie, nos conseillers vous apporteront une solution sur mesure, adaptée à votre situation d'aujourd'hui et qui ne vous réserve aucune mauvaise surprise demain.

14

Prêt Epargne logement

- Frais de dossier
- Taux

gratuit nous consulter

Prêts pour l'habitat écologique

PREVair (rénovation)

- Frais de dossier

- Taux

■ PREVair Plus (construction, achat, rénovation dans certains cas)

- Frais de dossier

- Taux

Prêt à taux zéro Frais de dossier

Autres prêts immobiliers

Frais de dossier

Calculés sur le montant emprunté avec un minimum de I50€ et un maximum de I 000€

- Taux

nous consulter

gratuit

gratuit

gratuit

1.00%

nous

consulter

consulter

nous

FINANCER VOS ÉTUDES ET VOTRE INSTALLATION

(étudiant et/ou âgé de moins de 29 ans)

Prêt Etudiant (avec un maximum de 5 enveloppes de 5 000€/an) et Prêt apprenti (jusqu'à 15 000€)

Frais de dossier

■ Taux

gratuit nous consulter

Avance de rentrée

(lusqu'à 1 000€ et pour une durée maximum de 3 mois)

Taux

Prêt "je m'installe" (jusqu'à 4 000€)

Frais de dossier

Taux

D'autres possibilités existent pour le financement du permis de conduire, d'un micro-ordinateur.

nous consulter nous consulter

0%

gratuit

ASSURER VOTRE CRÉDIT

	Décès/PTIA (1)/IT(2)	Décès/PTIA(1)
Prêt personnel	0,72%	0,45%
Prêt étudiant	0,18%	-
Prêt immobilier	0,42%	0,36%

⁽¹⁾Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

Pour tout renseignement sur les conditions d'accessibilité aux garanties d'assurance crédit, consultez votre conseiller.

AUTRES FRAIS LIÉS À LA VIE D'UN PRÊT

Modifications apportées à un prêt immobilier

■ Modifications avec rédaction d'avenant (modification de taux, de durée, de garantie, d'emprunteur)

15

■ Modifications sans rédaction d'avenant

(modification de périodicité, de date d'échéance)

Information annuelle des cautions Il s'agit de l'information annuelle obligatoire aux personnes

qui se sont portées caution afin de garantir vos crédits. Frais sur délégation d'assurance externe

200,00€

300.00€

40.00€ maximum

110.00€

²⁾Invalidité Temporaire.

Protéger votre famille et vos biens



VOTRE ASSURANCE PERSONNELLE

	Formule individuelle	Formule familiale
Option I : incapacité supérieure à 5%	132,00€	252,00€
Option 2 : incapacité supérieure à 30%	90,00€	180,00€

MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) cotisation annuelle

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie privée, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie privée garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

Autonomis nous Tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi. consulter

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle et d'un capital forfaitaire (pour aménagements spécifiques) afin de faire face aux conséquences de la perte d'autonomie.

ASSURER L'AVENIR DE VOS PROCHES

Fructi-Famille

■ Cotisation annuelle pour I 000€, garantie décès ou invalidité absolue et définitive, selon l'âge de l'assuré et l'option choisie (décès toute cause ou accident) avec cotisation minimum de 15€.

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

16

Fructi-Budget

<u> </u>	
Rente de I 500€ par mois/24 mois	50,60€
Rente de 3 000€ par mois/24 mois	94,60€

Ce contrat d'assurance permet le versement à la famille en cas de décès accidentel de l'assuré, d'un revenu mensuel garanti pendant une durée de deux ans.

PROTÉGER VOS BIENS

Assurance Auto et Habitation

Nous vous proposons avec Assur'BP Habitat et Assur'BP Auto, des contrats d'assurance modulables, aux nombreuses consulter garanties, proposés au meilleur rapport qualité/prix.

Location de coffres (cotisation annuelle) de 80.00€ à I 040,00€ Selon la capacité du coffre et le plafond de garantie choisi.

nous

17

de 1,40€

à 30,30€

Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

VOS OPÉRATIONS DE CHANGE	
Délivrance de chèques de voyage	1,50%
Achat et vente de billets de banque étrangers Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction. Ce cours est affiché en agence.	
VOS OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE	
 Paiement par carte bancaire En euros Hors zone euro, en pourcentage de la transaction et selon la zone géographique, plus cours de change 	gratuit de 1,30% à 2,50%
 Retrait d'espèces à un distributeur En euros et dans un pays de la zone euro Voir conditions appliquées aux retraits aux distributeurs hors réseau Banque Populaire (page 7) Hors zone euro, en pourcentage de la transaction 	3,00€ plus 2,50%
Retrait d'espèces à un guichet bancaire	5,50€
VOS VIREMENTS VERS L'ÉTRANGER	
Virements émis en euros vers un pays de l'EEE(*) et comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire (BIC-IBAN) ■ Inférieur ou égal à 50 000€ ■ Supérieur à 50 000€	3,50€ 13,50€
■ €urovirements Virements émis en euros vers un pays de l'Espace Unique des Paiements en zone euro (SEPA), sous réserve que la banque bénéficiaire soit adhérente au SEPA.	3,50€
■ Virements émis en euros ou en devises vers un pays hors EEE ⁽¹⁾	
En eurosEn devisesplus commission de change	21,00€ 21,00€
VOS VIREMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER	
■ Virements en euros en provenance de l'étranger et comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire (BIC-IBAN)	
■ Inférieur ou égal à 50 000€ ■ Supérieur à 50 000€	gratuit 13,50€
Virements en devises en provenance de l'international (hors EEE(1))	21,00€
plus commission de change	

(1)Espace Economique Européen

Parlons-en

Vous vous interrogez sur une tarification de la Banque, vous ne comprenez pas une écriture, n'hésitez pas à contacter votre conseiller. Son nom figure sur chacun de vos relevés de compte. Notre souhait est de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.

Dans le cas où la Banque ne vous a pas répondu dans un délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du **Médiateur**. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Banque Populaire du Sud Monsieur le Médiateur 10, place de la Salamandre 30969 Nîmes Cedex 9

Bon à savoir

Le site Internet de la Fédération Bancaire Française « les clés de la Banque » (http://www.lesclesdelabanque.com) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement.









© Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.

19



Pour rester en contact avec votre banque à tout moment

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24

Par Internet, avec Cyberplus

(www.sud.banquepopulaire.fr)

Par SMS avec le 6 11 10 ou Moviplus

Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur vocal)

Depuis la France, au 0811 088 088

(coût d'un appel local)

Depuis l'étranger, au +(33) 176 614 728

